



QUEL RECOURS JE PEUX AVOIR POUR CETTE FAUTE DE MA PART ET LE PROF

Par **miam**, le **22/02/2009** à **19:42**

hier,un gendarme m aurait vu sans ceinture dans mon véhicule,et de ce fait il m a appelé a mon domicile car il ne m a pas arreter.je me suis rendu a la gendarmerie et quand il m a dit pour le ceinture j'ai reconnu les faits car cela était vrai et il m a fait signer mon pv.mais par la suite j' ai su qu il m avait pas le droit de me convoqué comme cela il aurait du m arreter mais étant jeune conducteur je ne le savais pas.DONC J AIMERAIS SAVOIR QUEL RECOURS J AI POUR A LA RIGUEUR NE PAS PAYER L AMENDE DE 90 EURO ET SURTOUT NE PAS PERDRE MES 3 POINTS. MERCI DE ME VENIR EN AIDE.